

## **Motion adoptée par le Conseil national de l'UNSA**

*Le 18 mai 2021 à l'unanimité des 141 présents, moins 15 abstentions.*

**Réuni le 18 mai 2021, le Conseil national de l'UNSA, regroupant les représentants, actifs et retraités, de ses fédérations, organisations syndicales, unions départementales et régionales, réaffirme solennellement :**

La Charte des Valeurs de l'UNSA rend incompatible un engagement syndical au nom de notre organisation avec un engagement dans un parti extrême tel que le Rassemblement national. Son idéologie, fondée sur une conception autoritaire du pouvoir, sur le nationalisme et la xénophobie, menace la démocratie et la République. S'il arrive au pouvoir, il fracturera violemment le pays et nuira gravement au libre exercice du syndicalisme et à l'intérêt des travailleurs.

Notre charte des valeurs est claire :

*« L'UNSA se donne comme mission de développer en France, en Europe et dans le monde un mouvement syndical réformiste, fort et uni, dans le respect des grands principes suivants : attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du Service public, au droit à l'emploi, à la fraternité et la tolérance, dans la fidélité au principe de l'indépendance syndicale.*

*L'UNSA fait de la lutte contre les discriminations l'un de ses principes fondateurs.*

*L'UNSA refuse toute forme de discrimination ... Nul ne peut se prévaloir d'une appartenance à l'UNSA s'il ne partage pas ces principes librement consentis. »*

En conséquence, tout responsable, militant ou adhérent de l'UNSA qui s'engage sous la bannière du Rassemblement National s'exclut de fait de notre organisation.

· Le Conseil national réaffirme également sa farouche opposition à tous les extrémismes, ceux de l'ultra-droite, de l'ultra-gauche ou les extrémismes religieux et notamment de l'islamisme politique, dont les discours et les actes attaquent, et souvent violemment, la République, ses fondements, ses valeurs et ses représentants.

· L'UNSA ne confond pas les responsables ou les militants qui sont engagés en conscience dans ces mouvements antirépublicains, avec les travailleurs qui se font berner par leurs discours. Ces derniers ne doivent pas être pointés du doigt ou méprisés. Au contraire, c'est par la qualité de nos arguments et de nos convictions que nous pourrons les faire revenir dans le champ de la République et du syndicalisme.

· L'UNSA est indépendante, mais elle n'est pas neutre ou apolitique. Son indépendance est totale vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements ou exécutifs locaux, et des organisations patronales. L'UNSA n'est pas neutre ou apolitique, car elle a un projet syndical pour la justice sociale, pour l'égalité, pour la solidarité entre les travailleurs en France comme en Europe ou dans le monde. Elle agit dans la vie de la cité et concilie la défense des intérêts des travailleurs avec le souci de l'intérêt général.

Forte de ses valeurs, l'UNSA agit pour un syndicalisme de la clarté et s'opposera à tous les mouvements qui menacent la République.